



# ABANCOURT INFO

## EDITORIAL

Chers Abancourtoises et Abancourtois,

Permettez-moi tout d'abord, au nom de mon équipe municipale et de l'ensemble du personnel communal, de vous présenter tous nos vœux pour cette année 2016. Que celle-ci soit douce et agréable, qu'elle vous préserve.

Ces vœux me paraissent d'autant plus importants en ce début d'année, car 2015 a été particulièrement usante, entre les terribles attentats de janvier et novembre, avec cette pression terroriste et des assassinats odieux, ces attentats manqués, mais aussi à cause de ces élections régionales durant lesquelles des sommets de médiocrité ont été atteints, sans parler de la montée vertigineuse du chômage et de la persistance du climat économique des plus morose. Il est urgent de tourner la page 2015 en espérant une année 2016 plus sereine.

Malheureusement les élections présidentielles arrivant très rapidement, début 2017, il n'est pas interdit de penser que l'ambiance politique ou le niveau du débat sociétal risquent une fois de plus de ne pas être au niveau de l'attente de nos concitoyens. Les appareils des partis politiques préfèrent se quereller sans fin plutôt que d'aborder les vraies préoccupations de nos habitants. Elus de proximité, nous ne supportons pas plus que vous ces comportements inacceptables, jetant bien souvent l'opprobre sur l'ensemble des élus, alors même que pour 99% des plus de 66 millions de français, leur fonction est un engagement de tous les instants.

Ce début d'année sera marqué par la construction du budget 2016 impacté par une forte austérité liée aux baisses importantes des dotations nous obligeant à des choix drastiques si nous ne voulons pas alourdir la charge fiscale. C'est le choix qu'aurez à faire vos élus et je suis confiant quant à leur capacité à prendre les bonnes décisions.

Nous continuerons à maintenir en bon état notre patrimoine communal et là encore la compétence de nos agents communaux permet de minimiser de façon conséquente les coûts.

Le groupe scolaire qui représente le point fort de ces 2 années est en voie d'achèvement. Ce sera une belle réussite qui pérennisera notre école.

En terme d'animation, l'engagement des membres du comité des fêtes fait face courageusement à l'indifférence de beaucoup de nos concitoyens qui contribuent ainsi à faire de nos villages ruraux des lieux vides et morts. Face au fossé qui se creuse dans notre société, je ne peux que vous inviter à y réfléchir et à venir nous rejoindre, vous ne le regretterez pas !

### SOMMAIRE

Edito	P.1	Très chaleureusement
La municipalité	P.2	Votre maire : Jean Louis DOR
Abancourt en images	P.5	
Informations pratiques	P.6	
Etat civil	P.7	
Infos mairie	P.8	



## Les vœux du maire



Les abancourtoises et abancourtois s'étaient déplacés nombreux ce samedi 16 Janvier pour la traditionnelle cérémonie des vœux du maire. Y assistaient également quelques maires et élus des communes voisines.

Dans son discours, le maire, Jean Louis DOR, est revenu sur le contexte des réformes territoriales et des bouleversements qui se sont opérés et ceux à venir. Le conseil départemental avec la redéfinition des cantons, la nouvelle région, effective depuis le 1er janvier 2016 et dont nous attendons beaucoup. La communauté de communes qui monte en puissance au gré des compétences que lui transfère l'Etat, ainsi que les communes nouvelles qui se créent par fusion de communes dans un mouvement qui est en marche et auquel il faudra s'habituer.

Le maire a fait état de son inquiétude quant à la baisse des dotations et aux efforts qu'il faudra consentir pour maintenir un service public de qualité et tenir les engagements de ne pas augmenter les taxes communales, ce qui est le cas depuis 8 ans.

Il a ensuite énoncé les travaux engagés sur la commune et notamment l'agrandissement du groupe scolaire qui pérennise l'école sur Abancourt, à l'heure où des classes ferment parce qu'il est de plus en plus difficile de maintenir des effectifs constants dans nos zones rurales.

Il a ensuite fait état d'un phénomène qui gangrène de plus en plus le monde rural : l'indifférence des habitants dans les petites communes, face au « vivre ensemble ». La fermeture de la supette « Chez Patricia et Reynald » qui nous désole mais aussi le milieu associatif qui se délite petit à petit et qui ne mobilise plus les habitants autour de moments festifs et conviviaux.



Un verre de l'amitié clôturait cette cérémonie.

## Conseil municipal du 29 janvier 2016

Lors du conseil municipal du 29 janvier dernier, les conseillers ont eu à statuer sur le transfert de la compétence PLU i (Plan local d'Urbanisme intercommunal) à la communauté de communes de la Picardie Verte. En effet, ce document d'urbanisme regroupera tous les documents d'urbanisme de l'ensemble des communes du territoire, en concertation avec les communes.

A la demande du maire, un audit financier de la commune a été réalisé par un expert financier de l'Union des maires de l'Oise. Le maire en a fait état, ainsi que des premières conclusions. Le détail de cet audit sera révélé lors du prochain conseil municipal qui donnera lieu à l'élaboration du budget primitif 2016.

Le compte administratif 2015 a été passé en revue lors de cette séance du conseil municipal. Au cours de cette séance et des débats qui se sont instaurés des décisions ont été prises dans le cadre des économies et des efforts qu'il faudra consentir pour maîtriser le budget.

Ainsi le conseil a décidé de ne pas reconduire le repas annuel des Aînés. Ce repas qui s'inscrit en plus des subventions accordées au Comité des Cheveux Blancs et dont l'intérêt était de maintenir un moment de convivialité et intergénérationnel avec les Aînés, ne recevait aucun écho quant à leur participation lors des manifestations communales (8 mai, 11 novembre, soirées comité des fêtes, téléthon etc...). Dans le contexte solidaire souligné par le maire lors des vœux, les efforts ne peuvent être consentis « à sens unique ».

---

## L'école d'Hennicourt : la dernière étape

Le chantier est en bonne voie. Le gros oeuvre de l'extension est terminé. Le bâtiment est hors d'eau, hors d'air. Les isolations sont posées. L'électrification, qui représente un gros poste, est en cours de réalisation. La chape quant à elle devrait être faite fin février. Les revêtements extérieurs (peintures, clin) sont commencés. Les intempéries, en détrempant les sols et les fondations ont fait perdre un peu de temps.



Grâce à un très bon suivi du chantier, le projet n'a pas rencontré de problèmes majeurs et respectera la période de livraison prévue fin avril. La rentrée 2016-2017 aura donc lieu totalement sur le site de Hennicourt.



# MUNICIPALITE

## Un nouveau cantonnier pour la commune



Afin de faire face au départ de l'ancien cantonnier, le conseil municipal a recruté un nouvel agent communal, en la personne de Jean-Philippe Ternisien. Cet habitant de la commune a tout de suite montré son ambition à occuper le poste de cantonnier. Ancien employé de la société SARL Bâtir, ses connaissances dans le bâtiment seront de précieux atouts pour la réalisation des multiples travaux d'amélioration, de rénovation des locaux à la charge de la commune. Il a pris ses fonctions le 01 septembre 2015 et c'est avec Stéphane Grébert, déjà en poste à mi-temps depuis plus de 7 ans, qu'ils assurent l'entretien du village. Ils forment un duo compétent et efficace, et le retour positif des habitants de la commune est la preuve du bien-fondé de ce choix. Nous lui souhaitons de s'épanouir dans ses nouvelles fonctions.

## Du théâtre à Abancourt

Le jeudi 11 février 2016 à 16h00, à la salle des fêtes, la compagnie 100 Mobiles présentera la petite Sirène, pièce d'une durée de 30 minutes, inspirée librement des contes d'Andersen. Cette coproduction du Théâtre des Poissons et du Conseil Départemental de l'Oise est mise en scène et jouée par David Crevet et Manon Descamps. Elle fait partie du programme culturel de la Communauté de Communes de la Picardie Verte.

**Tarif plein : 6 € - Tarif réduit (moins de 18 ans) : 4 €**  
**Renseignements / réservations : 03 44 04 53 90**

A bord du sous-marin, le « Ander sea », le capitaine Donné et son jeune moussaillon nous emmènent dans les fonds marin à la rencontre de la mystérieuse petite sirène et de sa famille.

Ondine est la plus jolie des sirènes. Son père l'oblige à rester sous l'océan par peur des humains, ces mangeurs de poissons. Mais le jour de ses 16 ans, elle remonte à la surface pour découvrir de monde. A peine a-t-elle gagné l'air libre qu'un drame se déroule sous ses yeux: accablé par la tempête, un navire est sur le point de sombrer.

Lorsqu'elle aperçoit un jeune prince se débattant désespérément au milieu des flots, elle se porte sans hésiter à son secours et le ramène sur le rivage. Elle découvre le visage du prince, son coeur chavire aussitôt.

Mais cet amour perdu entre ciel et terre est-il possible ?



# ABANCOURT EN IMAGES



*L'arbre de Noël des Enfants*



*Le Théâtre de l'Orage*



*Le marché de Noël*



*Le Téléthon*

# INFOS PRATIQUES

## Le passage de la TNT à la haute définition



Le passage de la télévision numérique terrestre (TNT) à la haute définition (HD) traduit une évolution des normes de diffusion de la télévision reçue par l'antenne râteau. Actuellement deux normes sont utilisées : le MPEG-2 et le MPEG-4.

**A partir du 05 avril 2016**, la norme MPEG-2 sera abandonnée au profit de la norme MPEG-4, plus récente et plus performante, ce qui permettra de diffuser les 25 chaînes nationales gratuites de la TNT en qualité HD.

### Pourquoi cette évolution ?

Elle permettra de généraliser le passage à la haute définition sur toutes les chaînes gratuites. En utilisant de nouvelles fréquences de transmission elle permettra aussi aux services mobiles de répondre à l'augmentation de l'échange des données, en croissance d'environ 60 % en France.

### Qui est concerné ?

Tous les foyers recevant la télévision par antenne râteau (individuelle ou collective). Les opérateurs câble et satellite effectueront le changement de norme de diffusion à la même période : les téléspectateurs qui reçoivent les programmes de télévision par le satellite ou le câble doivent donc contacter leur fournisseur pour vérifier que leur décodeur est bien compatible HD.

Les téléspectateurs recevant la télévision par l'adsl ou la fibre optique ne sont pas concernés par le passage à la TNT HD, leur équipement étant compatible HD. C'est également le cas des Box qui disposent de tuners permettant une réception par l'antenne râteau.

**Pour profiter de la TNT HD il faut posséder un équipement compatible, sinon la réception de la télévision sera interrompue le 05 avril.**

### Comment vérifier son équipement ?

Un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur ou adaptateur externe relié à l'antenne râteau est HD



Vous voyez sur votre équipement le logo «TNT HD»



Vous voyez le logo «Arte HD» à l'écran en vous plaçant soit sur la chaîne 7 soit sur la 57.

### Si ce n'est pas le cas, que faut-il faire ?

S'équiper avant le 05 avril.

**Si un téléviseur n'est pas compatible HD, il n'est pas nécessaire de le changer ! L'achat d'un adaptateur compatible avec la norme MPEG-4 suffit. Cet équipement est vendu à partir de 25/30 euros.**

Le 05 avril, procéder à une nouvelle recherche des chaînes pour retrouver l'ensemble de l'offre TNT.

Une réorganisation des chaînes aura lieu dans la nuit du 4 au 5 avril 2016.

Tous ceux qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau devront lancer une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes (rescan) sur chacun de leurs postes de télévision. Cette opération est déclenchée à partir de la télécommande du téléviseur et/ou de l'adaptateur, pour rechercher les chaînes dans leurs nouveaux emplacements.

### Pour toutes informations complémentaires :

site internet : [recevoirlatnt.fr](http://recevoirlatnt.fr) et au 0970 818 818 (coût d'un appel local)





## Communiqué de presse

### Alerte aux appels téléphoniques frauduleux

La CPAM de l'Oise met en garde ses assurés contre des démarchages téléphoniques frauduleux dont ils pourraient être victimes. Ces appels, émis par un « 03646 », visent à récupérer leurs données personnelles (notamment bancaires).

Ces faux agents demandent à leur interlocuteur la confirmation de leur date de naissance et indiquent avoir besoin d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) afin de mettre à jour des paiements.

L'Assurance Maladie tient à rappeler que lorsque ses agents contactent par téléphone un assuré, l'appel est identifié des manières suivantes : « 003646 » - « +333646 » - « 3646 » et ne donne jamais lieu à la communication de données à caractère confidentiel (numéro de carte bancaire, pièce d'identité ou RIB...).

Nous invitons par conséquent les assurés à se montrer particulièrement vigilants face à ce type de démarchage et à ne jamais donner d'informations par téléphone concernant leurs coordonnées bancaires.

En cas de doute sur un appel, les assurés sont invités à contacter leur Caisse par mail depuis leur compte ameli, ou en composant le 3646 (Service 0.06 € / min + prix de l'appel) et à indiquer, dans la mesure du possible, le numéro de téléphone entrant de l'appel suspect.

**Bon à savoir :** besoin de vérifier l'exactitude de vos coordonnées bancaires ? Connectez-vous sur votre compte ameli, rubrique «Mes informations».

## AGENDA

*Carnaval des écoles*  
23 février

*Soirée dansante du Comités des Fêtes*  
21 mars

*Repas du Comité des Cheveux Blancs*  
10 avril

## ETAT-CIVIL

Naissance :  
14 septembre 2015 : Alex Touzain

Mariage :  
28 novembre 2015 : Yohan GUISON  
et Phasuthida TAEMKLANG

Décès :  
10 octobre 2015 : Jean-Paul FAUCHOIS

# INFOS PRATIQUES

## OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de mairie est ouvert au public :

Le lundi de 16h00 à 17h30  
Le mercredi de 10h00 à 12h00

Le mardi et le jeudi de 16h00 à 18h30  
Le samedi de 10h00 à 11h00

---

Permanence téléphonique en journée au 03 44 04 21 74  
E-mail : [mairie@abancourt.fr](mailto:mairie@abancourt.fr)

---

Permanences maire ou adjoints :

Le mardi de 17h30 à 19h00  
Le samedi de 10h00 à 11h00

Le jeudi de 17h30 à 18h30

Par ailleurs le maire reçoit tous les jours sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de mairie.

## Numéros d'urgence

**GENDARMERIE**

17 ou 03 44 04 50 17

**SAMU**

15

**SAPEURS-POMPIERS**

18 ou 112 (portable)

## SERVICES PUBLICS

**Communauté de communes  
de la Picardie Verte**

Standard : 03 44 04 53 90  
Assainissement : 03 44 04 53 93  
Animation : 03 44 04 56 05  
Déchets : 03 44 04 53 97

**CPAM**

08 20 90 41 12

**Trésor public**

03 44 46 17 72

**EDF-GDF**

08 10 33 30 60

**Assistante sociale : Mme BOUTILLIER**

Rendez-vous à prendre au 03 44 10 80 00

**Pôle Solidarité**

Des permanences sont organisées sur rendez-vous par les assistantes sociales (Madame BOUTILLIER ou Madame DUBUIS)

Les lundis après-midi à la mairie de Formerie

Le 1er mardi de chaque mois, le matin, à la mairie de Abancourt